

Le duo iTunes-iPod remis en cause en Norvège

Le tandem formé par l'**iPod** et **iTunes**, malgré un succès non démenti, est, une fois de plus critiqué, cette fois en Norvège. La firme à la pomme est accusée par le médiateur chargé de la défenses des consommateurs de ne pas avoir distendu le lien fusionnel (et incontournable) qui uni les baladeurs au kiosque numérique.

« Une grande partie de la musique kiosque iTunes ne peut toujours pas être utilisée sur d'autres lecteurs que l'iPod », peut-on lire dans un communiqué publié par le médiateur. Rappelons que les titres téléchargés sur iTunes ne peuvent en théorie être écoutés que sur un iPod, le format AAC étant incompatible avec un grand nombre de baladeurs numériques.

L'avertissement lancé en direction du fabricant s'est accompagné d'un ultimatum. En effet, la firme de Cupertino a jusqu'au 3 novembre pour formuler une réponse aux remarques du médiateur. Si la mise en garde demeurait sans réponse, **Apple** devrait par la suite être confronté au Conseil du marché, une instance chargée de régler ce type de litige.

Rappelons qu'en 2006 puis en 2007, des associations norvégiennes, danoises et suédoises, plus tard rejointes par [la France et l'Allemagne](#) critiquaient déjà cette exclusivité. L'Union européenne s'était elle aussi penchée sur le cas d'Apple pour les mêmes raisons.

A l'époque, [Meglena Kuneva](#), commissaire européen chargé de la défense des consommateurs, condamnait déjà sévèrement le lien indéfectible qui liait l'iPod à iTunes.

« Vous trouvez normal qu'un CD puisse être lu par tous les lecteurs CD mais que seul un iPod puisse lire une chanson achetée sur iTunes? Moi, pas. Il faut changer quelque chose », avait alors déclaré la commissaire. Bruxelles s'était toutefois désolidarisée de ces propos.

La toute dernière mise en garde formulée par Bruxelles concernant Apple dénonçait [les tarifs appliqués à l'échelle européenne](#) aux titres vendus sur iTunes. La firme à la pomme avait décidé, par la suite, d'harmoniser ses tarifs au niveau européen. Ni l'iPod, ni l'iTunes n'avaient été inquiétés.

Le coup de colère norvégien ne devrait pourtant pas faire fléchir un fabricant soucieux de protéger un modèle économique très juteux.